



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/966
16 December 2010

FRENCH
Original : ENGLISH

844ème séance plénière

PC Journal No 844, point 4 de l'ordre du jour

DÉCISION No 966
PROROGATION DU MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 656 du 30 décembre 2004 relative à la création d'un comité d'audit et sa Décision No 824 du 13 décembre 2007 relative à la prorogation du mandat du Comité d'audit,

Notant que le mandat du Comité d'audit tel qu'il figure à l'annexe 1 de sa Décision No 656 est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010,

Décide que ce mandat restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013.